

saint **STANISLAS**
JOSEPH

ÉCOLE PRIMAIRE
Hyon

Rue des Canadiens, 16
7022 Hyon
065/35 49 73
esj.hyon@hotmail.com
www.saintjosephhyon.be
Direction: L Ulens 0493/25 71 63

Hyon, le 8 décembre 2017

Chers élèves,

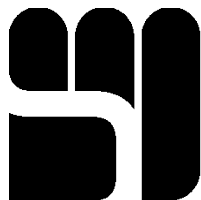
Permettez-moi de vous inviter à notre première réunion du conseil d'école. Celle-ci se tiendra dans la classe de Mme Aude, le **mardi 12 décembre 2017 à 13h00.**

Voici l'ordre du jour de cette réunion.

1. **Présentation de chacun**
2. **Approbation du rapport de la réunion du 10 novembre 2017**
3. **Un règlement pour le mur d'escalade.** Chacun amène des idées de points à mettre dans ce futur règlement.
4. **Des distributeurs automatiques de boissons et de collations à l'école.** Avantages et inconvénients.
5. **Utilisation de l'ancien préau lors des récréations de midi quand il pleut.**
Par qui? Pour y faire quoi ? Quelles règles ?
6. **Autoriser ou interdire les cartes de type "Pokemon" à l'école ?** Partage d'avis.
7. **Proposition de points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.** (Je vous invite à vous munir des sujets qui proviennent de votre classe pour les proposer au conseil d'école)
8. **Météo du conseil d'école** (Comment j'ai vécu ce moment ?)

Au plaisir de vous y retrouver.

Laurent Ulens
Directeur



Rapport de la réunion du conseil d'école du 12/12/17.

Présences: réunion présidée par M Ulens.

Classe	Permanent	Présent pour la 2ème réunion
P1S	Jeanne J	Lou N
P1V	Nassim A	Léopold D
P2A	Léandre D	Sarah F
P2C	Maximilien L	Matheo C
P3C	Lili T	Alessia H
P3L	Eliot C	Nathan J
P4M	Evan K	Colin H
P4VA	Florian L	Clément P
P5A	Hugo M	Alix B
P5AM	Emilie F	Evy L
P6A	Zoé V	Léo U
P6M	Victor B	Lilly D

1) Approbation du rapport de la réunion du 10/11/17

Après la réunion, on a appris que la balle en mousse se déchirait car certains élèves l'utilisaient pour jouer au rugby. Il est demandé aux élèves de ne plus jouer au rugby car ce jeu est trop dangereux dans la cour et parce que le ballon en mousse ne résiste pas !

2) Démission d'un membre du conseil d'école.

Zoé R de la classe de Mme Valérie a présenté sa démission. Elle sera remplacée par Nassim A. C'est lui aussi qui sera chargé d'ouvrir le conseil d'école.

3) Présentation de chacun:

Chaque élève présent dit son prénom et précise sa classe

3) Un règlement pour le mur d'escalade.

Il y a déjà des règles dans le ROI de la cour. Rappel de celles-ci:

1. Je peux aller au mur d'escalade dans le sens indiqué par la flèche.
2. Je ne peux pas déranger un élève qui est sur le mur d'escalade.
3. Je ne peux pas remonter sur le mur si je tombe, je dois recommencer du début.

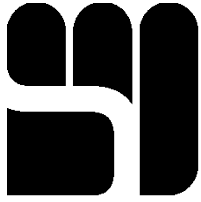
La première règle est bien respectée et utile.

La deuxième n'est pas très bien respectée. Des élèves font parfois tomber des élèves qui se trouvent sur le mur d'escalade. Une proposition est émise de tracer une ligne au sol en rouge (zone interdite) le long du mur d'escalade. L'idée est retenue et sera réalisée au retour du beau temps.

La troisième règle n'est pas efficace, cela provoque des files supplémentaires et des disputes. Si on tombe, on peut remonter à l'endroit où l'on est tombé mais sans gêner les élèves qui suivent.

Autres règles à faire figurer:

1. On ne peut pas dépasser dans la file du mur d'escalade.
2. On ne peut pas rester plus de 5 secondes sur une même prise d'escalade. Il faut avancer...



3. Si on décide d'arrêter et que l'on veut retourner au mur d'escalade, on doit refaire la file et recommencer au début.
4. On démarre dès que le précédent a dépassé la ligne verte tracée au mur (à tracer au retour du beau temps).
5. Le matin (avant 8h25) et en fin de journée (après 15h20), les élèves de 5ème et 6ème sont prioritaires pour utiliser le mur d'escalade. S'il y a une file, ils peuvent dépasser les élèves des autres classes.

4) Des distributeurs automatiques de boissons et de collations à l'école.

Les élèves de chaque classe donnent les arguments (favorables ou défavorables) à l'installation de distributeurs automatiques à l'école. En voici un relevé:

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Si quelqu'un oublie sa collation, il peut en acheter une.- Le cartable sera moins lourd.- On ne doit plus préparer ses collations à la maison, on gagne du temps.- On découvre des boissons et collations différentes que l'on n'a pas à la maison.	<ul style="list-style-type: none">- Quand quelqu'un n'avait pas de collation, on partageait notre collation avec lui. On ne le ferait plus.- Il faut avoir de l'argent avec soi pour acheter une collation. Cela peut provoquer des risques de perte d'argent, de vol, de dispute mais aussi de gaspillage d'argent.- On va être tenté d'acheter des collations même si on n'a pas faim car un distributeur c'est comme un jeu...- Les aliments et boissons proposés dans les distributeurs sont rarement bons pour la santé (souvent gras et sucrés)- Les distributeurs ne sont pas très fiables, on risque de perdre de l'argent ou que le distributeur soit en panne.- Ce sont souvent des aliments qui génèrent plus de déchets.- Les distributeurs sont placés par des marques bien spécifiques. Ces entreprises cherchent à influencer les plus jeunes pour qu'ils consomment leurs produits.

En plus de ces remarques, des élèves ont proposé un système sans argent (avec une carte ou des jetons) pour éviter certains inconvénients. D'autres élèves ont fait remarquer qu'il y avait souvent des distributeurs dans les écoles secondaires et que cela posait souvent des problèmes.

En fonction de ces différents éléments, le Conseil d'école décide de ne pas faire la demande d'installation de distributeurs de boissons ou de collations à l'école.

5) Utilisation de l'ancien préau lors des récréations de midi quand il pleut.

Ce point sera débattu lors du prochain conseil d'école (manque de temps)

6) Autoriser ou interdire les cartes de type "Pokemon" à l'école ? Partage d'avis.

Ce point sera débattu lors du prochain conseil d'école (maque de temps)

7) Proposition de points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

- Les élèves de 2ème année souhaiteraient aller à la piscine avec M Anthony.
 - Réponse: il faut un encadrement important pour aller à la piscine. Ce n'est pas facile de trouver du personnel compétent. De plus, trouver de la place à la piscine n'est pas facile. Les 1ère années vont y aller mais deux fois, seulement !
- Le WC des filles réservé aux élèves de 5ème et 6ème année est utilisé par tout le monde. Il faudrait le rappeler et replacer l'affiche.
- Il faudrait réparer les distributeurs de savon.
 - Réponse: la demande est faite auprès de l'équipe des ouvriers.
- On aimerait plus de jeux pour la zone calme (jeux de société...).

Cascade:

- Les classes qui ont gymnastique en début de journée ou d'après-midi aimeraient pouvoir occuper un local comme vestiaire aux Canadiens.
 - Réponse: Il n'y a plus de locaux disponibles sauf l'ancien préau mais il y fait trop froid. Il pourrait être utilisé au retour du bon temps.
- La porte de la dernière toilette des filles n'a pas de poignée. On ne sait pas utiliser ce WC.
- La fontaine à eau ne fonctionne pas.
 - Réponse: il y a un problème de fuite d'eau dans la classe de Mme Anne C. L'arrivée d'eau est fermée à cet endroit pour éviter les inondations. Une demande de réparation a été faite auprès du gestionnaire.
- Il manque un verrou au WC des garçons.
- On voudrait utiliser le WC des enseignants pour les garçons.
 - Réponse: un WC spécifique pour les enseignants est obligatoire dans une école.
- Il y a une mauvaise odeur dans les urinoirs.
 - Réponse: il faudrait rappeler aux élèves d'appuyer sur le bouton pour rincer les urinoirs avant de quitter les toilettes. Une affiche sera réalisée à cet effet.
- Le distributeur de papier WC n'est pas pratique, on aimerait le même système qu'aux Canadiens car les rouleaux se retrouvent souvent par terre...
 - Réponse: il est prévu de placer les mêmes distributeurs de papier wc qu'aux Canadiens.

8) Météo du conseil d'école.

Chaque élève ayant participé à ce conseil d'école donne son sentiment. Il l'exprime par un soleil (très bien) – un nuage (moyen) – la pluie (déception)

Résultats: 18 soleils - 4 nuages - 1 pluie

Alessia H P3C a quitté la réunion vers 14h.

Annexe 1

Règlement et fonctionnement du conseil d'école.

- 1) Le président du conseil d'école est le directeur de l'école.
- 2) Un élève par classe est représentant au conseil d'école pour toute l'année scolaire. Il est accompagné d'un élève de sa classe qui sera différent à chaque réunion.
- 3) Les représentants de première année sont chargés d'ouvrir et de fermer le conseil d'école. En disant la phrase: "Le conseil d'école commence" ou "Le conseil d'école est terminé".
- 4) Les échanges sur certains points seront limités dans le temps. Un gardien du temps sera désigné à chaque réunion.
- 5) En arrivant pour la réunion, chaque élève s'assied à la place où se trouve l'étiquette avec son nom écrit en grand.
- 6) Chaque représentant de classe parle à tour de rôle lorsqu'il reçoit le bâton de parole. Il parle au nom de sa classe; en fonction de ce qui a été dit lors des conseils de classe.
- 7) Chaque représentant est calme et attentif aux échanges afin d'être capable d'expliquer à sa classe ce qui a été échangé.
- 8) Un élève qui n'a pas le bâton de parole doit écouter celui qui parle.
- 9) Tout élève qui ne respecte pas le calme ou qui se fait remarquer négativement lors du conseil d'école peut en être exclu.
- 10) Généralement, ce sont d'abord les élèves les plus jeunes qui prennent la parole. On donne la parole aux premières primaires et on termine par les 6èmes années.
- 11) Chaque représentant donne le point de vue de sa classe; pas son propre avis.
- 12) Lors des échanges, on demande la parole pour dire quelque chose de différent. On évite de répéter la même chose que celui qui vient de parler, même si on est du même avis. Le vote permettra de montrer qu'on est du même avis que d'autres.
- 13) Les sujets qui ne concernent qu'une seule classe ne seront pas traités au conseil d'école.
- 14) L'ordre du jour et les comptes-rendus des réunions seront transmis aux différentes classes et affichés dans la cour de récréation, aux Canadiens et à la Cascade.
- 15) Les sujets à l'ordre du jour de la réunion sont préparés avec l'ensemble de la classe avant le prochain conseil d'école.
- 16) Les points à l'ordre du jour de la prochaine réunion sont proposés en fin de conseil d'école. Ils proviennent des différents conseils de classe. Un choix est éventuellement fait par le conseil d'école, si les sujets sont trop nombreux.
- 17) Le conseil d'école peut poser des questions ou demander des missions aux différentes classes.
- 18) Le conseil d'école n'est pas un tribunal, on n'y fait pas le procès d'un enfant ou d'un adulte.
- 19) Les places des représentants au conseil d'école sont déterminées en fonction des classes des élèves. Les plus petits sont ainsi entourés par les plus grands pour les aider lors de leur prise de parole.